

À la une

Présentation du rapport de la Cour de cassation sur l'IA, un cadre de référence pour l'IA judiciaire

note par Myriam QUÉMÉNER

Le groupe de travail sur l'IA de la Cour de cassation a remis un rapport soulignant l'importance d'un cadre juridique pour un usage respectueux des droits humains, tout en explorant les applications possibles de l'IA dans la justice française et étrangère.

© VideoFlow_AdobeStock - image générée par l'IA



Actualité

Infractions sexuelles : comment prévenir la récidive ?

focus

Technique

La formation

étude par Benjamin PITCHO

Jurisprudence

La compétence personnelle active de la loi pénale française compatible avec l'absence d'identité d'incrimination et la plainte avec constitution de partie civile

note par Rodolphe MÉSA
sous Cass. crim., 6 mai 2025

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- **Alain SAURET**

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

- **Alexis BUGADA**

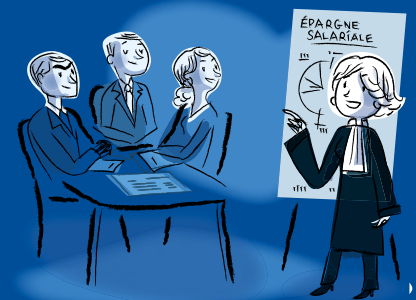
Professeur à l'université d'Aix-Marseille

- **Geoffroy DE RAINCOURT**

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Olivier ANFRAY, Mélanie ATINDÉHOU-LAPORTE, Jessica ATTALI-COLAS, Julien BOURDOISEAU, Marina DOITHIER, Salira HARIR, Benjamin IVANIER, Antoine PHILIPPON, Steven RIOCHE, Léopoldine ROCHE, Delphine RONET-YAGUE, Sophie SERENO et Ségolène SIMONNET



Maurice COHEN - Laurent MILET

LE DROIT DES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES ET DES COMITÉS DE GROUPE

Commissions santé, sécurité et des conditions
de travail, représentants de proximité, conseils
d'entreprise, comités d'entreprise européens

2025

LGDJ un savoir-faire de
Lextenso

Vient de
paraître

“ L'incontournable référence élue
par tous les CSE ”

Disponible sur
La BaseLextenso

en vente sur

Librairie
lgdj

www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : [@LextensoAvocat](https://twitter.com/LextensoAvocat)

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Le prochain numéro de la Gazette du Palais
paraîtra le 17 juin 2025.

Actualité

GPL478i8 ■ Infractions sexuelles : comment prévenir la récurrence ? 3

GPL478j9 ■ L'administration pénitentiaire, priorité n° 1 de la place Vendôme 4

GPL478j2 ■ Lancement du groupe de travail sur la simplification du droit des entreprises en difficulté 6

Technique

GPL478g3 ■ La formation étude par Benjamin PITCHO 8

Doctrine

GPL478i2 ■ Présentation du rapport de la Cour de cassation sur l'IA, un cadre de référence pour l'IA judiciaire note par Myriam QUÉMENER sous C. cass., rapp., avr. 2025, Préparer la Cour de cassation de demain – Cour de cassation et intelligence artificielle 12

Jurisprudence

GPL478d8 ■ Pour être éligible à la procédure d'injonction de payer la créance contractuelle doit être déterminée en vertu des stipulations du contrat note par Philippe CASSON sous Cass. 3^e civ., 27 mars 2025 15

GPL478i9 ■ La compétence personnelle active de la loi pénale française compatible avec l'absence d'identité d'incrimination et la plainte avec constitution de partie civile note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 6 mai 2025 18

GPL477i5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 22

GPL477v5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26

GPL477i3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Catherine BERLAUD 29

GPL478d9 ■ Chronique de jurisprudence en droit des biens par Julien DUBARRY et Antoine TOUZAIN en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL478d9> 

GPL477t2 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL477t2> 

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 31

Sous la responsabilité scientifique de

Alain SAURET, Alexis BUGADA et Geoffroy DE RAINCOURT

Coordination par Jessica ATTALI-COLAS